

**RAPPORT DE MISSION AU CANADA
DU 8 AU 19 MAI 1992**

But de la mission :

Expliquer aux responsables gouvernementaux chargés de la Francophonie les **nouvelles procédures et orientations** du Programme Spécial de Développement et explorer avec eux, ainsi qu'avec les différents partenaires rencontrés, (organismes, institutions et ONG intervenant dans les pays francophones du Sud) de **nouveaux domaines d'interventions** plus proches de nos priorités.

I. A QUEBEC

1.1. j'ai pris part à une séance de travail à la **direction de la francophonie** groupant cinq responsables de cette direction et j'ai été invité à un déjeuner de travail avec M. Denis Gervais et M. René Leduc. Les discussions ont porté essentiellement sur **l'évaluation des interventions qualitatives du PSD**, sur les nouvelles procédures mises en place, et surtout sur les **évolutions possibles ou souhaitables** à imprimer à ce programme.

Toujours au siège de la Direction de la Francophonie, j'ai rencontré les représentants de certains organismes intéressés par une participation du PSD au financement de certaines de leurs activités :

- Le Réseau International de Santé Publique Francophone (Mme Lise Langevin, responsable du bureau de liaison)
- l'Association des Cambodgiens intéressée par des actions de soutien au Cambodge

- les Responsables de la **Formation Professionnelle**⁽¹⁾. Ces derniers ont notamment marqué leur entière disposition à partager leurs expériences dans ce domaine avec les autres pays francophones intéressés.

(1) M. Nelson Nadeau, Chef de l'équipe des programmes à la Direction Générale de la Formation Professionnelle/Ministère de l'Education et deux de ses collaborateurs.

Le cas du Mali que j'ai exposé à titre d'exemple, la visite de son ministre au Maroc et à d'autres pays francophones éventuellement, a été évoqué.

L'idée qui consiste à présenter l'expérience québécoise en matière de formation professionnelle à la délégation malienne, si possible en marge des assises de la Conférence ministérielle à Montréal (juin 1992) a été discutée.

1.2. Avec les responsables de l'ENAP à Québec (5), il a été question en particulier de l'élaboration d'un cadre réglementant la coopération qui se développe avec le PSD depuis plus de cinq ans. Les procédures de prise en charge de participants au Programme intégré de Management pour les Cadres Etrangers P.I.M.C.E seront révisées dans le sens souhaité par le PSD.

La contribution du PSD à ce programme de l'ordre de 1,33 millions FF en cinq ans au profit de vingt cadres, semble être très appréciée par les différents responsables de l'ENAP rencontrés (en particulier M. Pierre De Celles, Directeur Général et M. Serge Raymond, Directeur au Développement International).

Ces derniers ont été sensibilisés sur les nouveaux critères de préférence et sur les nouvelles procédures de sélection du PSD. Monsieur Serge Raymond se propose de nous présenter dans les prochaines semaines un projet de **protocole d'accord**, tenant compte des remarques formulées : nécessité pour l'ACCT de rendre plus visibles les actions qu'elle finance, programmation à déployer au Sud dans la mesure du possible, coût par bénéficiaire, etc.

II - A OTTAWA

2.1 Après une première séance de travail au **Ministère des Affaires extérieures**, un déjeuner de travail m'a permis de rencontrer autour de M. Claude Baillargeon et de M. Robert ELLIOT, **trois responsables de l'ACDI/Direction de la Coopération Technique Multilatérale** (M. Scott Wade, Chef de section, M. Robert Benoît, agent principal de programmes et Mme Johanna Zumstein).

En réponse aux nombreuses interrogations et questions soulevées, il m'a été donné d'expliquer les **nouvelles procédures** mises en place et le sens concret que le PSD se propose de donner **aux critères de préférence** retenus dans le cadre des orientations fixées par le Sommet de Chaillot. Les thèmes évoqués et les arguments présentés sont en général ceux

exposés auparavant soit verbalement, soit par écrit à M. le Secrétaire Général dans le cadre des travaux de programmation et du suivi :

- prépondérance pas toujours justifiée **de la part du budget** réservée au perfectionnement par rapport à celle fixée pour les études et l'assistance techniques,
- intérêt à **intégrer dans certains cas** ces différentes composantes rendant le perfectionnement comme un **élément complémentaire** de l'assistance technique,
- nécessité de **lier en général le perfectionnement des cadres à des projets et/ou programmes de développement** des pays demandeurs,
- préférence à **l'échange d'expériences** entre pays francophones et aux actions de perfectionnement au profit **des décideurs et hauts responsables des pays du Sud** (donc **actions pratiques de courtes durées**),
- introduction selon les cas de **conditionnalités** auprès des pays ou organismes bénéficiaires **garantissant un minimum de succès** aux actions financées,
- **évaluation permanente** du contenu et de l'incidence des actions entreprises.

En matière d'évaluation programmée pour le 3ème trimestre 1992, j'ai demandé lors d'une séance de travail avec Monsieur Robert Jones, Directeur de l'évaluation à l'ACDI, de nous aider à identifier des experts en la matière. Monsieur Jones a promis de le faire par écrit dans les prochaines semaines.

2.2 Toujours à Ottawa, j'ai été reçu au siège du **Partenariat Afrique Canada** par un haut responsable de cette ONG.

Le PAC, qui tiendra sa prochaine assemblée générale en Septembre 1992, est une coalition d'ONG canadiennes (132 actuellement) en relation avec une trentaine d'ONG africaines, ayant pour mandat d'appuyer le développement à long terme de l'Afrique Subsaharienne à travers le partenariat . Elle a été créée en 1986 dans le cadre du Programme Afrique 2000 du Gouvernement fédéral ; elle a assumé un budget de 75 millions de dollars provenant de l'ACDI, qui vient d'être renouvelé pour une période de cinq ans. L'originalité est que les fonds du PAC sont distribués au moyen d'un processus auquel participent des représentants d'ONG africains.

A titre d'information, j'ai demandé et obtenu la liste des ONG canadiennes qui opèrent en Afrique et un échantillonnage des projets qu'elles réalisent sur financement du PAC. Beaucoup d'actions concernent l'Education au Développement. Ci-joint un rapport annuel de 1989-90 indiquant notamment les types d'actions entreprises par le PAC.

2.3 Au siège de l'**Association Canadienne de Santé Publique**, j'ai eu une rencontre d'information avec Mme Louise Galarneau et Mme Margaret Hilson. Ces dernières ont insisté sur l'importance qu'elles accordent à toutes contributions du PSD au financement de leurs programmes déployés dans les pays francophones du Sud.

J'ai informé ces responsables que le domaine de la santé ne fait pas partie des secteurs prioritaires des Sommets francophones et que notre participation ne peut être dans ce cas très significative.

2.4 Mon séjour à Ottawa s'est achevé avec un déjeuner offert par Monsieur l'Ambassadeur de S. M. le Roi du Maroc auquel a pris part, M. Robert ELLIOT, Directeur adjoint au Ministère des Affaires Extérieures.

III. - A MONTREAL

Plusieurs rencontres ont été programmées avec des responsables d'institutions, organismes et ONG, **partenaires du PSD** dans la réalisation de différents projets d'**études et d'assistance techniques**. Il s'agit de l'Université de Montréal, de l'Ecole des HEC, de l'Ecole Polytechnique, de l'Institut de l'Urbanisme, du Centre Estrien de Ressources en Développement International (CERDI), de la Coopérative de Développement Régional (CDR de Montréal), de la Gestion des Réseaux Informatisés des Commissions Scolaires (GRICS), d'Hydro-Québec International.

Deux autres rencontres n'ont pu avoir lieu : avec Edu-Plus et le Centre International des Grands projets.

3.1 Visite à l'Ecole Polytechnique de Montréal

- Séance de travail avec Monsieur Remy Tougas et Monsieur Yvon Gervais/Département international.

- **Rappel** : le PSD vient de notifier à l'E.P.M. son accord de principe pour la prise en charge du séjour à Dakar de deux étudiants africains en Informatique, dans le cadre de la coopération EPM/Université de Dakar - (engagement sur 100.000 F à la condition que les autorités sénégalaises en fassent la demande officielle).

Après avoir échangé des informations sur les objectifs et les conditions de déroulement de ce "voyage d'études", M. Tougas s'est interrogé sur le silence du recteur sénégalais qui n'a pas officialisé sa requête comme convenu. Monsieur Tougas se propose de le relancer et de nous tenir informé le cas échéant. De toutes les façons, j'ai expliqué

que ce voyage d'études ne peut plus intervenir en Juin, juillet comme prévu initialement pour des raisons de délais.

Après examen de ce dossier, j'ai interrogé le Professeur Tougas sur les activités à caractère international menées par le Département dont il assure la charge au sein de l'E.P.

Après une présentation générale des actions menées en Afrique, il est apparu que cette Ecole a initié depuis plusieurs années différents projets dont la création d'une école polytechnique à Thiès au Sénégal, école qu'elle continue d'encadrer sur financement de l'ACDI la formation des formateurs camerounais dans les domaines technique et professionnel en relation avec l'Université de Yaoundé, toujours sur financement de l'ACDI. J'ai exprimé à M. Tougas tout l'intérêt que porte l'ACCT à ce secteur de la formation professionnelle en particulier .

Parmi les autres questions soulevées, au vue de l'expérience propre de l'E.P.M. :

- l'intérêt de plus en plus évident de conditionner la prise en charge d'actions de formation et ou de perfectionnement par l'engagement écrit des autorités du pays demandeur en vue de garantir notamment le maintien en poste, pour une durée minimum à convenir, des bénéficiaires de cette formation (cas par exemple des professeurs camerounais formés au Canada et qui ont été affectés à des tâches administratives ou politiques au détriment de l'objet pour lequel ils étaient formés.)

Enfin, il a été convenu que ces discussions puissent être poursuivies, voire approfondies à l'occasion d'un prochain passage de M.Tougas à Paris courant Juillet 1992.

3.2 Séance de travail au Siège de la Société de Gestion du Réseau Informatique des Commissions Scolaires (GRICS) avec :

M. Pierre Lamontagne, Représentant-Conseil de Direction
 M. Jean Cloutier, Président de la Télémediatique
 M. Jean Pierre Renaud, expert du GRICS.

Rappel : M. Renaud a effectué en août 1991 pour le compte du PSD une mission d'études et d'évaluation à Djibouti visant l'élaboration d'un annuaire informatisé au profit du Ministère de l'Education Nationale (inventaire, gestion, statistique).

A la lumière des explications fournies et d'un examen préliminaire, l'idée qui consiste à élaborer au profit des états membres du Sud, une sorte de programme **prototype de carte scolaire informatisée** constituant par ailleurs un **outil de gestion, de planification et d'élaboration des budgets annuels** ainsi que d' autres éléments constitutifs de l'E.N., a été envisagée.

Cette idée a fait l'objet d'un premier examen quant aux conditions de sa faisabilité. Les participants à cette séance de travail ont marqué leur intérêt à ce projet. Monsieur Cloutier, Président de Telemadiatique m'a informé en marge de ces discussions, que le Ministre béninois de l'Education Nationale avait demandé au GRICS, l'élaboraiton d'un programme informatisé de ce type.

3.3 Rencontre avec les responsables de La Coopérative de Développement Regional de Montréal

M. Pierre Allard : Directeur Général

M. Michel Hébert : Directeur du Développement International

M. Richard Roussin : Directeur de l'Accueil.

Ces différents responsables m'ont présenté les activités de la CDR de Montréal et ont marqué tout l'intérêt qu'ils accordent à la contribution du PSD à leurs programmes de promotion de la PMI en Afrique (engagement récent du PSD : 800.000,00 F. Ces programmes, financés en grande partie par l'ACDI, sont encore à leur début de lancement dans quatre pays africains (Tunisie, Bénin, Burundi, Niger).

J'ai attiré l'attention de ces responsables sur certains préalables à la réussite de ces programmes qui ne sont malheureusement pas toujours remplis par certains pays bénéficiaires : la formation d'une vingtaine de jeunes promoteurs par pays, l'appui technique et financier à la réalisation de leurs projets, en supposant que **le choix des promoteurs et projets soit réussi**, ne peuvent suffir à provoquer l'effet catalyseur des créations d'entreprises escomptées dans ces pays, si le **contexte général et le cadre institutionnel et règlementaire** ne sont pas d'abord créés.Or, cet important volet de la promotion des investissements en général et de la PMI en particulier, ne fait pas partie des domaines d'intervention de la CDR, ; cette dernière, qui a supposé que ces préalables soient déjà assurés dans les quatre pays choisis, en prend de plus en plus conscience.

J'ai proposé aux responsables de la CDR, pour donner plus de chances de réussite à leur important programme dans ces quatre pays de s'informer sur les autres expériences, et elles sont nombreuses, menées

dans ce domaine en Afrique par différents bailleurs de fonds (PNUD, Banque Mondiale, Coopérations bilatérales...). M. Hébert, Directeur du Développement International se propose de visiter certaines réalisations concrètes en Afrique découlant de ces programmes.

3.4 Déjeuner de travail avec les représentants d'Hydro-Québec

M. Rejean Roquebrune : Directeur Commercial

M. Jean Claude Simard : Directeur du Développement et de la Coopération Internationale.

Rappel : Ces responsables avaient pris contact avec M. Tanguay en Décembre 1991 au sujet d'une contribution du PSD de l'ordre de 75.000\$ au financement d'un expert de haut niveau, en vue d'assister le Ministre guinéen chargé de l'énergie à élaborer un **dossier bancable relatif à un important projet hydro-électrique** en Guinée.

Telle que présentée par les autorités guinéennes, cette requête dépassait largement les moyens financiers du PSD.

Les responsables d'hydro-Québec, se proposent d'analyser le dossier de nouveau en liaison avec le Ministre guinéen concerné et de reprendre contact avec le PSD pour un réexamen éventuel de ce projet.

3.5 Enfin, à l'**Université de Montréal**, (institut de l'Urbanisme) et à l'**Ecole des HEC** de Montréal, il a été question de certaines requêtes en cours d'examen que ces institutions se proposaient d'exécuter au bénéfice de certains pays africains.

IV - RESUME - CONCLUSION

Cette mission au Canada, du 8 au 19 mai, a permis de mieux sensibiliser les responsables gouvernementaux chargés de la Francophonie à Ottawa et à Québec, sur l'intérêt de voir le Programme spécial de Développement concrétiser des actions donnant **un contenu réel au développement** des Etats membres requérants.

Elle a permis par ailleurs, d'expliquer aux différents partenaires canadiens du P.S.D. (ONG, principalement) les objectifs, les secteurs prioritaires, critères de sélection et de préférence récemment explicités par ce programme.

Il ressort des discussions fort intéressantes avec ces différents responsables que :

a. - **les actions de perfectionnement**, prises en charge déjà par plusieurs autres organismes et institutions bilatéraux et multilatéraux, doivent répondre, à des **besoins réels et précis** des pays demandeurs. Or certains bénéficiaires de ces actions dites de "perfectionnement" (dans de nombreux cas il s'agit plutôt de **formation académique déguisée**), ne sont **même pas assurés** à leur retour au pays, de retrouver la fonction qu'ils occupaient au départ. Par ailleurs le nombre de boursiers qui préfèrent ne pas revenir dans leurs pays est de plus de plus significatif, **posant de sérieux problèmes** à certains pays d'accueil.

Le perfectionnement des cadres pour qu'il réponde à des **besoins réels et précis**, sera mieux assuré s'il est **directement lié à des projets et programmes de développement** et si les responsables demandeurs s'engagent à **maintenir en poste pendant une période à déterminer**, les **bénéficiaires de ces stages de perfectionnement**, justifiant les dépenses engagées.

Par ailleurs, la période de stage, du fait qu'elle porte généralement sur 10 à 12 mois, **exclut du bénéfice de ces bourses, les responsables et décideurs**, alors que précisément ce sont ceux-là qu'on vise ! qui ne peuvent s'absenter plus de 1 à 2 mois, et aboutit en fin de compte à des stages très coûteux parce que très long, au profit de cadres non décideurs. .

En plus les "stages" de 10 à 12 mois correspondent plutôt à des **formations théoriques** dans des salles de classe qu'à des **formations pratiques sur les lieux du travail** pouvant s'inscrire dans le cadre de l'échange effectif d'expériences.

b. - Les études et assistance techniques, qui ne représentent que **35 % du budget/programme PSD**, (8,8 millions contre 3,15 millions de F), pour qu'elles aient plus de visibilité et d'impacts sur le développement des pays bénéficiaires, ne doivent pas ressembler seulement des requêtes présentées par les pays sur propositions dans la plupart des cas des organismes d'exécution, **mais aussi et surtout des choix et orientations fixés pour la francophonie**. De telle sorte que le PSD ne doit pas être seulement le **financier d'un exécutant** (à la base de la requête dans de nombreux cas) mais aussi **l'initiateur de certaines actions choisies parmi les meilleurs projets, financés par le PSD**, en les suscitant auprès de pays bénéficiaires. A titre d'exemple, à partir d'une action engagée l'année dernière à Djibouti avec le GRICS s'est dégagée l'idée à notre initiative d'envisager l'élaboration d'un **"prototype de Programme dynamique Informatisé"** pouvant servir de base en même temps à plusieurs pays francophones en leur permettant de disposer d'une **Carte Scolaire informatisée, d'une base de données statistiques, d'un outil de gestion permanente et de prévisions budgétaires sur plusieurs années**. Ce prototype est parfaitement réalisable, à court terme, de l'avis des responsables des GRICS.

C. -Il s'agit évidemment de premières constatations et réflexions en rapport avec le contenu de la mission du P.S.D. ces observations seront approfondies à la lumière des évaluations externes programmées pour le prochain trimestre.

Un rapport détaillé formulant des propositions précises sera alors présenté.